

# PROGRAMME DE SUBVENTION AU LOGEMENT LOCATIF POUR LES RÉSIDENTS TOUCHÉS PAR LA COVID-19

Avez-vous besoin d'une subvention au logement locatif ? Le Ministère du Logement et du Développement communautaire (DHCD) a mis en place des programmes de subvention au logement locatif qui permettent de venir en aide aux résidents à faible revenu du district touchés par l'urgence de santé publique liée au coronavirus (COVID-19).

Le tableau ci-dessous fournit des informations détaillées sur le programme de subvention au logement locatif dans le cadre de la pandémie de COVID-19 et sur le programme Tenant Based Rental Assistance (programme d'aide financier aux locataires pour le paiement de leur loyer/TBRA). Des informations complémentaires sur les programmes de subvention au logement locatif et de stabilité du logement sont disponibles sur [coronavirus.dc.gov](https://coronavirus.dc.gov).

programme de subvention au logement locatif dans le cadre de la pandémie de COVID-19		Tenant Based Rental Assistance Program (Programme d'aide financier aux locataires pour le paiement de leur loyer)	
<b>Admissibilité:</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Être un résident du district</li> <li>Justifier d'un retard dans le paiement du loyer</li> <li>Habiter dans un logement loué depuis le 29 février 2020</li> <li>Ne peut gagner plus de 80 % du revenu familial médian (MFI) selon la taille du ménage</li> <li>Justifier d'une baisse de revenu en raison de la perte d'un emploi à la suite de l'urgence de santé publique liée à la COVID-19</li> </ul>	<b>Admissibilité:</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Être un résident du district</li> <li>Justifier d'un retard dans le paiement du loyer</li> <li>Habiter dans un logement loué depuis le 29 février 2020</li> <li>Justifier d'un retard dans le paiement de son loyer ou d'une incapacité à le faire</li> <li>Ne peut gagner plus de 60 % du revenu familial médian (MFI) selon la taille du ménage</li> </ul>
<b>Documents requis</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Vérification des revenus (talon de chèque de paie, W2)</li> <li>Documents attestant de la perte de revenu ou de l'augmentation des dépenses (factures ou dépenses médicales imprévues)</li> </ul>	<b>Documents requis</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Relevés bancaires des deux mois précédant le 13 mars 2020</li> <li>Tous les documents relatifs aux salaires perçus au cours des deux mois précédant le 13 mars 2020</li> <li>Si vous êtes un résident est âgé de 18 ans ou plus et un étudiant à temps plein, fournir un document justificatif de votre inscription en cours de validité</li> <li>En l'absence de documents justificatifs des salaires, veuillez fournir une déclaration indiquant tous les revenus, y compris les allocations de chômage ou d'urgence perçues en raison de la pandémie de COVID-19.</li> </ul>
<b>Aide financière:</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Jusqu'à trois mois de retard dans le paiement du loyer ou 4 250 dollars (selon le montant le moins élevé) à partir d'avril 2020.</li> </ul>	<b>Aide financière:</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'aide est fonction des revenus du locataire et du nombre de chambres à coucher de son logement.</li> </ul>
<b>Comment soumettre une demande:</b>	Visitez le site web: <a href="https://bit.ly/RPPHelp">https://bit.ly/RPPHelp</a>		
<b>Informations complémentaires et assistance:</b>	Contact pour plus d'informations: <ul style="list-style-type: none"> <li>Greater Washington Urban League (202) 552-2898</li> <li>Housing Counseling Services (202) 667-7713</li> <li>United Planning Organization (202) 231-7910</li> </ul>		
		<b>Comment soumettre une demande:</b>	Visitez le site web: <a href="https://bit.ly/RPPHelp">https://bit.ly/RPPHelp</a>
		<b>Informations complémentaires et assistance:</b>	Contact pour plus d'informations: <ul style="list-style-type: none"> <li>Housing Counseling Services (202) 667-7713</li> <li>Le Centre de développement économique latino (202) 588-5102 ou (202) 540-7401</li> </ul>

## PLAFOND DES REVENUS MENSUELS CHAP/TBR

Plafond des revenus	1 personne	2 personnes	3 personnes	4 personnes	5 personnes	6 personnes	7 personnes	8 personnes
30 % du MFI*	\$2,208.33	\$2,520.83	\$2,837.50	\$3,150.00	\$3,404.17	\$3,654.17	\$3,908.33	\$4,158.33
50 % du MFI*	\$3,675.00	\$4,200.00	\$4,725.00	\$5,250.00	\$5,670.83	\$6,091.67	\$6,512.50	\$6,933.33
60 % du MFI*	\$4,410.00	\$5,040.00	\$5,670.00	\$6,300.00	\$6,805.00	\$7,310.00	\$7,815.00	\$8,320.00
80 % du MFI*	\$4,645.83	\$5,308.33	\$5,970.83	\$6,633.33	\$7,166.67	\$7,695.83	\$8,229.17	\$8,758.33

\*Aussi appelé revenu médian de la région (AMI)

Les limites du programme indiquées ici le sont à titre indicatif. Elles peuvent varier dans le temps et en fonction de la source de financement et des facteurs spécifiques à la demande.